

LES POINTS FORTS DE L'ACTU



Les avoirs placés dans les banques islandaises gelés. ■ AP

APRÈS LA GARANTIE DE LA BELGIQUE

Dexia va réfléchir à son avenir

Alors que le titre de Fortis restait suspendu du probablement jusqu'à la semaine prochaine, l'action de Dexia est remontée de 16,43 % à la Bourse de Bruxelles.

Dexia respire après l'engagement pris par la Belgique, la France et le Luxembourg de garantir ses emprunts sur le marché jusqu'en octobre 2009. "Cet engagement nous donne désormais le temps et les moyens pour travailler. Nous allons nous concentrer sur nos métiers de base", a souligné Pierre Mariani, le nouvel administrateur du groupe francobelge, lors d'une conférence de presse téléphonique. Quel visage le bancassier aura-t-il demain? Restructuration ou cessation de filiales? "Nous avons ce matin, au conseil d'administration, demandé au comité exécutif de nous faire des propositions pour voir comment l'avenir de FSA se pose dans le group-



pe", a indiqué Jean-Luc Dehaene, le nouveau président du conseil d'administration. Active aux Etats-Unis, FSA est spécialisée dans le rehaussement de crédit. Son activité est étroitement liée à la crise des subprimes. Son sort devrait être connu pour Noël. Ce n'est pas "un sujet qui pèse sur la liquidité du groupe", a rassuré Pierre Mariani. Selon ses dirigeants, Dexia n'a désormais plus de problèmes de liquidité ou de solvabilité. "Les prêteurs comme les déposants et tous nos clients ne courent plus aucun risque et sont assurés de la pérennité de l'entreprise", a martelé le nouveau patron de Dexia. «

Y.H.

FORTIS, DEXIA, KBC...

Réfugiés bancaires

Les ennus de Fortis et consorts auraient-ils des répercussions favorables pour la concurrence? La réponse est "oui", mais on se garde de pavoiser dans le camp adverse. Question d'éthique, précèdent d'une même voix ces banquiers. "Nous sommes devenus un peu une banque refuge", confirme Chantal Gelders d'ING, se refusant à quantifier le rush. "Je ne veux pas donner de chiffres sur l'augmentation constatée afin de pas aggraver la situation", observe Stéphane Vermeiren de Rabobank. Pour lui, la crise actuelle est surtout un déclencheur: "Certains épargnants nous connaissent depuis longtemps, mais sans avoir franchi le pas. La sécurité des placements a toujours été l'un des éléments de notre approche marketing". Citibank n'a pas ces pudeurs. "Quotidiennement,

des habitués de grandes banques ouvrent un livret ou un compte à terme chez nous. Depuis la fin août, nous avons eu +20 % sur le compte Safe +", note Evelyne Niewland.

800 CLIENTS PAR JOUR

"Depuis deux semaines, nous avons jusqu'à 800 nouveaux clients par jour", estime Hans Marien de la Deutsche Bank. La DB a le vent en poupe. Depuis le début de l'année, le nombre de déposants est passé de 200.000 à 270.000 et le montant de l'épargne de 4,8 milliards € à 7,3 milliards. Le personnel a toutefois la consigne de ne pas engranger à tous crins: "Les gens ne doivent pas venir chez nous pour une mauvaise raison, à savoir la peur de la faillite d'un concurrent. Ils peuvent nous quitter d'ici trois mois", commente Hans Marien. «

Y.H.

AFFAIRE FOURNIRET INDEMNISATIONS

"La victime vaut plus en France"

Les victimes belges de Fourniret se sentent lésées

Victime de Fourniret, Joëlle Parfondry s'insurge: elle doit prouver qu'elle a subi un dommage pour espérer une indemnisation partielle

Les victimes belges qui ont survécu à Michel Fourniret ne seront pas indemnisées comme leurs homologues françaises. Autrement dit, "les victimes d'un même homme jugé au cours d'un seul procès ne sont pas traitées sur le même pied: une vie vaut donc plus en France qu'en Belgique", tance M^e Gérard Chemla, avocat de victimes françaises et belge de Fourniret.

Reconnu coupable, en mai 2008, d'enlèvements, de viols et d'homicides, le tueur en série a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Charleville-Mézières (France).

Mais il a aussi été condamné à payer aux parties civiles 1,3 million € à titre de dommages et intérêts.

Or, l'Ardennais comme sa future ex-épouse Monique Olivier sont insolubles, ou presque (lire ci-dessous). C'est donc vers les fonds d'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence du ministère de la Justice que les victimes doivent se tourner. Mais, jamais elles ne toucheront les indemnités pourtant fixées par la cour d'assises. "Parce que l'aide principale ne s'adresse qu'à la victime elle-même quand elle est vivante, et qu'elle est plafonnée à 62.000 €", précise-t-on à la commission. C'est la loi.

Mais elle choque Joëlle Parfondry, elle qui fut violemment agressée en 1995 par le prédateur, dans le salon de toilette qu'elle exploitait à Jambes (Namur). "C'est



Joëlle Parfondry: "Encore prouver le mal subi!" ■ VINCENT LORENT

une question de principe. Je suis à peine en train de me reconstruire avec l'aide de ma psychiatre. Et la commission me demande de me replonger dans tout ça. Je dois retrouver tous les documents liés à la mutuelle, à la pharmacie, à mes médecins, à l'UCM. Je dois me faire expertiser à nouveau. La cour d'assises a reconnu mon statut de victime. Et là, je dois encore prouver qu'il m'a fait du mal!" Une fois ces pièces en sa possession, la commission statuera sur

"l'aide fixée en équité. Ça pourrait être moins que 62.000 €". On sera loin des 140.000 € que lui avait octroyés la cour d'assises en France où, renchérit un Gérard Chemla déterminé, "il n'y a ni plafond ni restriction d'accès à l'indemnisation par l'État". Selon M^{me} Isabelle de Moffarts et Dominique Remy, leurs clientes Asumpcion (prénom d'emprunt) et Sandra Noirot sont dans la même situation. «

THIERRY REMACLE

SAISIE SUR LE COMPTE DE M^{me} CASTAIGNE

A-t-on organisé son insolvabilité?

Qu'est devenu le produit de la vente de la maison de Ville-sur-Lumes dont Michel Fourniret a hérité d'une de ses sœurs? La question avait été soulevée par M^{me} Chemla lors du procès d'assises, au printemps dernier. "Il s'est avéré qu'elle avait été vendue en février 2006 alors que Fourniret était détenu", explique M^{me} Isabelle de Moffarts. Fort d'un mandat général de son client, M^{me} Bernard Castaigne, l'un des avocats belges de Fourniret, a réceptionné les quelque 88.000 € de la vente. "Nous avons fait procéder à une saisie-arrêt sur le compte tiers de notre confrère", ajoute M^{me} de



M^{me} de Moffarts s'interroge. ■ B.

Moffarts. Et là, surprise: seuls "environ 30.000 € demeurent", admet M^{me} Castaigne, qui justifie le gouffre: "Très vite après la vente, M. Fourniret m'a demandé de verser une somme importante à son fils Sélim. Puis de régler certains frais, comme nos honoraires à M^{me} Luc Balleux et moi, le notaire, le nettoyage de la maison pour la rendre acceptable pour la vente, etc." Convaincant? "A priori, il n'a pas à nous rendre de comptes, sauf si on introduit une demande à notre bâtonnier", selon M^{me} de Moffarts, qui estime le risque: "Cela équivaldrait à accuser notre confrère d'avoir organisé l'insolvabilité de Michel Fourniret. C'est une accusation grave." M^{me} Gérard Chemla: "Il a géré la réception des 88.000 €. Quid de la redistribution de l'argent? Le comportement de M^{me} Castaigne mérite une explication." «

TH.R.

Dutroux: la mère de Laetitia exclue

Patricia Martin, mère de Laetitia Delhez enlevée par Marc Dutroux en 1996, n'est pas reconnue au titre d'authentique victime par l'Etat belge. Le fonds spécial pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence refuse d'intervenir. Logique, en regard des statuts du fonds. Mme Martin a néanmoins introduit un recours devant le Conseil d'Etat, selon "Le Soir". Elle s'était vu octroyer une somme de 50.000 euros pour les dommages causés par l'enlèvement de sa fille. Son avocat considère que la reconnaissance de Mme Martin au titre de victime par la cour d'assises d'Arlon aurait dû suffire à ce que le fonds se substitue aux condamnés, insolubles.

11351840

5,55%*, pendant 5 mois.

ACTION PROLONGÉE
jusqu'au 14 novembre 2008

Moi, je choisis le **Crédit Agricole.**

Et vous ?

Contactez l'agent du Crédit Agricole le plus proche par GSM. Vous trouverez son numéro sur www.credit-agricole.be

Bienvenue à Sven Nys, 5 fois Champion de Belgique de cyclo-cross.

* compte à terme à 5 mois - taux d'intérêt brut sur base annuelle - précompte mobilier: 15% - souscriptions jusqu'au 14/11/2008 inclus (possibilité de clôture anticipée) - offre soumise à conditions et à disposition des clients Fidelity. Règlement disponible sur www.credit-agricole.be

Crédit Agricole
BANQUE & ASSURANCES

11293340

GRATUIT!

Faites entendre vos droits

Ce guide de Test-Achats vous apporte les réponses juridiques dont vous avez besoin au quotidien!

ACHAT DE BIENS, PRESTATIONS DE SERVICES, LOGEMENT... PROFITEZ DE LA CLARTÉ DE NOS CONSEILS ET DE NOS LETTRES TYPES!

Demandez votre guide au **0800 500 88** dès aujourd'hui!

MENTIONNEZ LE CODE CT26
OFFRE VALABLE EN BELGIQUE JUSQU'AU 20/10/2008

E.R. - A. De Wasch - 13 rue de Hollande, 1060 Bruxelles - n° int. 0425 989 356